

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL

Crepy mag & infos

NOVEMBRE 2022 N°497

WWW.CREPYENVALOIS.FR [f](#) [@](#) [t](#) [v](#) [in](#)

PETITE ENFANCE : UN NOUVEL ÉQUIPEMENT AU SERVICE DES TOUT-PETITS



N°497 SOM MAIRE

Maison de la Petite Enfance Le Dossier

Un projet de construction pour répondre aux besoins des familles.

Violences conjugales Actus Ville

Une opération pour sensibiliser, informer et agir.

Chantier des collections Culture

Les coulisses du déménagement des réserves du Musée de l'archerie et du Valois.

Création d'une mare Environnement

Zoom sur l'accueil des amphibiens au parc de Géresme.

Sécurité des familles Association

Des ateliers pour s'informer et se former avec la mjc centre social.

Crepymag&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois
60800 Crépy-en-Valois • Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Virginie Douat

Directeur de la rédaction : Vincent Cornille

Direction de la communication : Johanna Jandrieu, Jessica Fouquet

Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud

Mise en page : www.grandnord.fr

Crédits photos : Studio Bruno Cohen, A. Wlekly, S. Lefort, J. Thomas

Impression : Imprimerie Delezenne - novembre 2022.

Tirage : 8 500 exemplaires.



Édito

Chères Crépynoises, Chers Crépynois,

Les économies d'énergie sont depuis plusieurs mois au cœur de tous les sujets. Inflation, crise de l'approvisionnement, envolée des prix de l'énergie... Soyons honnêtes, nous nous préparons à affronter un hiver rude. Les mesures gouvernementales, aussi exceptionnelles soient-elles, ne suffiront pas à elles seules à passer ce cap difficile. Qu'elle soit sanitaire ou économique, la crise que nous vivons, à tous égards, a eu le triste mérite d'offrir une prise de conscience à chacun d'entre nous. Ainsi, il est important de se rappeler que pour changer le monde, il est nécessaire de changer ses habitudes. Chacun doit faire sa part, individuellement et collectivement. Revenons avec sagesse à la juste consommation strictement nécessaire à nos besoins.

Notre Ville vit au sein d'une immense toile à laquelle elle est reliée de mille manières. Elle subit naturellement les ondes de choc des mouvements planétaires. C'est pourquoi, nous devons aussi à notre niveau, prendre certaines mesures. Travaux d'isolation, mise en place d'éclairages basse consommation, remplacement des chaudières... les actions se multiplient pour réduire la facture. Vous avez pu remarquer ces derniers temps que la Ville de Crépy-en-Valois expérimente l'extinction nocturne de l'éclairage public. L'objectif étant de réaliser des économies d'énergies tout en préservant la biodiversité. Une fois les tests terminés, nous pourrions établir un premier bilan et envisager la pérennité de cette opération. Bien évidemment, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Dans la même mesure, nous avons cette année décidé de ne pas mettre en place la patinoire éphémère. Il n'est pas question de priver les Crépynois des festivités de fin d'année mais de réduire l'impact financier et écologique d'un tel équipement. Elle sera remplacée par un programme riche en émotions mais sobre en énergie que vous découvrirez prochainement. La Mairie s'investit également concrètement pour donner du pouvoir d'achat à ses habitants tout en favorisant le commerce local à travers l'opération de bons d'achat BeeGift.

Quoi qu'il en soit, nos politiques environnementales et éducatives doivent préparer un avenir clément pour nos enfants à travers l'altérité, le respect de nos semblables, l'apprentissage du courage et du refus de l'inacceptable. Nous continuons, avec toute mon équipe municipale, à nous projeter dans l'avenir avec de beaux projets. Vous trouverez à ce titre un dossier présentant la future Maison de la Petite Enfance, dont les travaux débiteront en 2023.

Après Octobre Rose, le mois de novembre laisse place à une toute autre sensibilisation. Les violences conjugales, un fléau au cœur de nos préoccupations qui touche principalement les femmes, font l'objet d'une exposition visible à la Maison de ressources. Les actions en faveur du Téléthon ont débuté et se poursuivent avec l'implication sans faille des établissements scolaires, des associations et des commerçants.

Pierre Rabhi disait : « Vers la sobriété heureuse ». Alors, serrons-nous les coudes sans oublier que les objectifs d'aujourd'hui sont les victoires de demain.

- Virginie DOUAT,
Maire de tous les Crépynois
1^{re} vice-présidente de la CCPV

Défilé des anciens marins

Centre-ville

2 octobre

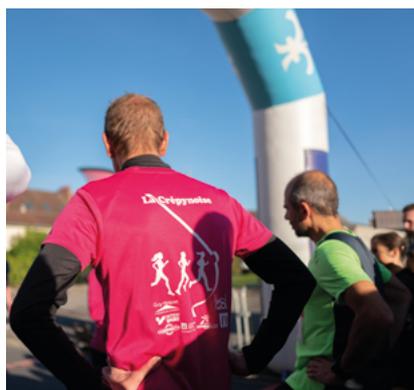


Les Anciens Marins de Crépy-en-Valois ont accueilli l'Assemblée départementale des Anciens Marins de l'Oise. Pour l'occasion, les délégations présentes ont offert aux Crépynois un défilé dans le centre-ville au son des cornemuses d'Hombleux.

Course La Crépynoise

Cours Foch

8 et 9 octobre



La 5^e édition de La Crépynoise organisée par l'USC Athlétisme dans le cadre d'Octobre Rose a remporté un vif succès en réunissant 970 participants. L'intégralité des bénéfices de la course est reversée chaque année à La Ligue contre le cancer du sein de l'Oise. Bravo à tous !

Séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes

Hôtel de Ville

11 octobre



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont réunis à l'Hôtel de Ville pour présenter à l'assemblée les nouveaux conseillers jeunes et dévoiler les projets pour ce nouveau mandat.



Gare SNCF : les travaux de mise en accessibilité se poursuivent

Après la pose de bandes podotactiles d'éveil à la vigilance, le rehaussement des quais et le renforcement de l'éclairage, des ascenseurs vont venir compléter le programme de mise en accessibilité de la gare de Crépy-en-Valois en 2023.

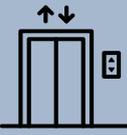
L'accessibilité à tout un chacun est devenue obligatoire pour les établissements recevant du public (ERP) et pour les installations ouvertes au public. Cela implique souvent de gros chantiers de mise en accessibilité afin de mettre les infrastructures aux normes. Les gares sont également concernées et celle de Crépy-en-Valois, qui accueille plus d'un million de voyageurs par an, n'est pas en reste.

Personnes en situation de handicap, personnes âgées, voyageurs avec bagages ou poussettes, femmes enceintes (etc.), en France, ce sont près de 40% des voyageurs qui sont en situation de mobilité réduite, que ce soit de manière permanente ou temporaire.

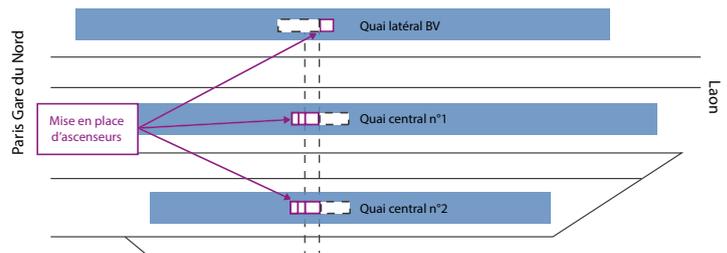
Au quotidien, SNCF Gares & Connexions, l'État et la Région Hauts-de-France œuvrent pour améliorer l'accessibilité du système ferroviaire dans toutes ses composantes en s'appuyant sur un document appelé « schéma directeur national d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée » (SDNA d'AP). L'objectif : garantir l'accès aux gares et aux trains en toute sécurité et voyager selon ses propres besoins.

Le programme des travaux de la gare

La mise en accessibilité se déroule en deux phases dont la première en 2017/2018 a consisté à rehausser les quais, renforcer leur éclairage ainsi que celui du passage souterrain. En 2023, la seconde phase du programme prévoit l'installation d'ascenseurs au niveau des quais. Une bonne nouvelle pour les voyageurs en situation de mobilité réduite qui empruntent la gare.



3 ascenseurs
 quai latéral
 quai n°1
 quai n°2



Pour préparer ce chantier d'envergure, des travaux de remaniement caténaire sont en cours jusqu'à mi-décembre de 8h à 17h et de 22h à 6h. Les travaux débuteront ainsi la semaine du 9 janvier 2023 avec l'installation du chantier et l'acheminement des matériaux, les préparations des travaux de terrassement, puis la création des fosses qui durera jusqu'à l'été 2023. S'en suivra l'installation des ascenseurs courant septembre pour une mise à disposition au premier semestre 2024.

Pour mener à bien les travaux, les trémies d'escaliers seront partiellement recouvertes et certaines places de parking côté nord et sud seront réservées pour le chantier.

Sachons-le !

- ▶ Durant toute la période des travaux, les accès aux quais seront maintenus dans la journée, sauf les week-ends de travaux,
- ▶ Des modifications du plan de transport seront à prévoir certains week-ends : www.ter.sncf.com/hauts-de-france ou www.transilien.com
- ▶ Une communication sera effectuée auprès des riverains et au sein de la gare pour informer sur les dates de travaux.

Violences conjugales : sensibiliser, informer et agir

Le 25 novembre aura lieu la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. L'occasion pour la Ville de mettre en lumière un sujet qui lui tient à cœur.

Si les violences conjugales sont sorties de l'ombre dans les années 1970-1980, elles existaient déjà depuis plusieurs siècles. Un sujet malheureusement toujours d'actualité qui concerne majoritairement les femmes. 113 ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint l'an dernier, selon le collectif *Nous toutes*.

Crépy-en-Valois est engagée dans la lutte contre les violences conjugales et pour mener à bien ses actions, une

conseillère municipale s'est vue confier la délégation « Violences conjugales » en octobre 2021. « Des opérations de sensibilisation et d'information sont en place et vont se développer au sein de la Ville ainsi que des actions pour venir en aide aux victimes, précise Marie-José Ferreira, conseillère municipale déléguée aux violences conjugales. Souvent isolées, ces personnes ont besoin d'être écoutées, accompagnées et protégées pour se reconstruire ».



Modèles : Marion Rejman & François Taberner-Rado
Maquilleuse : Christelle Beuque-Gay

Dans mon quotidien, je photographie des femmes malades, violentées physiquement ou moralement. Je les découvre fragiles et tellement fortes et courageuses à la fois. Je suis heureuse de pouvoir les aider à reprendre confiance en elles et je suis ravie de présenter cette exposition pour illustrer ce fléau ».

Zoom sur l'exposition

« Cicatrices de femmes »

Parce qu'une image vaut 1 000 mots, une exposition inédite exposant au grand jour le tabou autour des violences faites aux femmes est visible à la Maison de ressources. Elle dénonce les violences physiques et psychologiques en sensibilisant les témoins à reconnaître les signes et en permettant aussi de déclencher une prise de conscience, comme un "effet miroir" auprès des victimes. « Pour cette exposition, j'ai travaillé avec des modèles, explique Audrey Prévot, artiste photographe.



Vincent Huguet : le secours d'urgence, une vocation

Chef du centre de secours de Crépy-en-Valois depuis septembre 2021, Vincent Huguet déborde d'idées et d'énergie pour améliorer le quotidien des sapeurs-pompiers, développer la visibilité du Centre de secours auprès des jeunes et trouver de nouvelles recrues.

► Pouvez-vous vous présenter ?

Originaire de Clermont, j'ai débuté ma carrière à l'âge de 13 ans en tant que jeune sapeur-pompier, puis sapeur-pompier volontaire et sapeur-pompier professionnel. Il y a un an, j'ai pris mes fonctions de chef du Centre de secours de Crépy-en-Valois. J'ai pour habitude de dire que je n'ai jamais travaillé dans ma vie, je n'ai fait qu'être pompier.

► Parlez-nous de vos projets pour le Centre de secours.

En arrivant à Crépy-en-Valois, j'ai voulu mettre l'accent sur la communication pour recruter des jeunes. Nous avons notamment travaillé notre visibilité via les réseaux sociaux, nous nous sommes rapprochés de la Mission locale pour l'emploi des jeunes et nous projetons d'effectuer des interventions dans les collèges.

C'est important que les agents s'approprient les lieux, qu'il s'y sentent bien. Nous avons donc entrepris des travaux de rénovation : peinture, musique d'ambiance, et d'autres sont à venir. Je souhaite aussi moderniser le Centre en passant par la dématérialisation de tous nos procédés pour faire des économies d'énergie, de papier et gagner du temps. Nous avons d'ailleurs fait l'acquisition d'un grand écran qui centralise toutes nos interventions, la météo, les informations locales et nationales.

De nombreux projets sont en réflexion. Actuellement, nous menons des actions de sensibilisation autour d'une application mobile que chacun devrait avoir dans sa poche : « MyID-U ». Je vous invite à y jeter un œil.

Des sacs à pain pour sensibiliser

30 000 sacs à pain seront distribués à compter du vendredi 25 novembre. Sur ces emballages, sont inscrits au recto des numéros utiles et au verso le violentomètre, un outil pour « mesurer » le degré de violence dans un couple. Pour ce faire, six boulangeries de Crépy-en-Valois participent à cette opération : Le vieux Fournil, Au bon Fournil, Rétro et Praline (av. de Senlis et rue Ch. de Gaulle), la Boulangerie des Arcades et la Boulangerie Kennedy.

« Dans un monde où les messages publicitaires sont omniprésents et peuvent parfois passer inaperçus, le sac à pain propose une alternative permettant d'entrer directement dans le quotidien des Crépynois. Et, je tiens à remercier les boulangeries de prendre part à cette sensibilisation », conclut Marie-José Ferreira.

Des permanences existent !

📍 Maison de ressources (24 avenue du président J. Kennedy) :

France Victime : vendredi des semaines impaires de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous au 03 44 06 78 78.

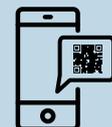
Planning familial : 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 14h à 16h.

Vous êtes victime ou témoin de violences ou de harcèlement ?

☎ **3919**, accessible 24h/24 et 7 j/7

Appel anonyme et non visible sur les factures de téléphone.

« MyID-U » : une application mobile pour se protéger soi et ses proches



Il s'agit d'une solution d'identification des personnes et de leurs données médicales. La création de la fiche santé donne droit à un QR code à afficher chez soi/sur son téléphone. Accessible uniquement par les services de secours, les données permettent une prise en charge rapide. Un outil particulièrement utile lorsque la victime est inconsciente.

Abonnement annuel : 2 €/mois (soit 24 €/an). Comprend une planche de 3 QR codes par personne.



Musée de l'archerie et du Valois : Les coulisses du chantier des collections

Depuis le 3 octobre dernier, l'exposition « C'est quoi ce chantier ?! » met en lumière le déménagement des réserves du Musée de l'archerie et du Valois. L'occasion pour les équipes de mener ce que l'on appelle « un chantier des collections ». Décryptage.

Ça déménage au Musée de l'archerie et du Valois !

Rappelons-le, le Musée de l'archerie et du Valois a la chance de posséder la seule collection publique d'Europe consacrée à l'archerie, sous toutes ses formes. Patron des archers, saint Sébastien occupe lui aussi une place de choix au sein du parcours. Le musée abrite également un ensemble d'œuvres d'art sacré composé de sculptures issues des églises des cantons du Valois.

Lorsqu'elles ne sont pas exposées, les collections du musée se trouvent en réserve. Un lieu stratégique où près de 7 200 objets attendent leur heure et sont étudiés, restaurés, prêtés... à l'exemple de la Vierge à l'Enfant provenant de Fresnoy-le-Luat, actuellement exposée au Musée national de la Renaissance d'Ecouen. Arts graphiques, sculptures, peintures, arcs et flèches, objets et équipement d'archerie : les supports et les matériaux sont très diversifiés. Actuellement disséminés dans plusieurs réserves devenues vétustes et trop exiguës, les objets rejoignent petit à petit des locaux plus spacieux, soigneusement équipés, régulés et contrôlés : dignes d'une collection labellisée « Musée de France » !

Depuis plusieurs mois, les équipes du Musée de l'archerie et du Valois se mobilisent pour un projet hors-norme : le déménagement des réserves ! Cet important transfert constitue l'occasion de mener ce qu'on appelle « un chantier des collections ».

Un chantier des collections, c'est quoi ?

Connaître, conserver et transmettre : voilà les maîtres-mots d'un musée. Au cœur de ces missions se trouvent, bien sûr, les collections. Le chantier est donc une occasion en or de plonger au cœur de celles-ci et de procéder à une inspection générale que les différentes activités d'un musée (expositions, prêts, événements...) ne permettent pas de mener au quotidien. C'est une opération qui demande une grande préparation en amont, une bonne organisation et des savoir-faire particuliers.

Un travail minutieux

Outre le transfert des objets en tant que tel, le chantier permet de répondre à plusieurs missions secondaires : améliorer l'état sanitaire et les conditions de conservation des objets, mieux les connaître et planifier des opérations de restauration.

« Le numéro temporaire permet de garantir la traçabilité de l'œuvre pour faciliter le travail tout au long du circuit. Le constat établi déterminera quant à lui le traitement à appliquer. Certains objets bénéficieront d'interventions d'urgence tandis que d'autres seront placés en quarantaine en attendant une restauration plus poussée, explique Claire Brière, restauratrice et mandataire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Le conditionnement est également une étape très importante de la chaîne opératoire. Il est pensé à la fois pour le transport et pour le stockage en réserve. Une grande attention est portée aux matériaux qui composent les œuvres et qui présentent chacun leurs caractéristiques. Ils déterminent les possibles traitements à effectuer avant transfert mais aussi les conditions de conservation les plus adaptées à mettre en place une fois en réserves ».

Ainsi, deux pièces vont accueillir les collections. Elles seront non seulement classées par typologie mais aussi par conditions climatiques. En effet, l'une des pièces ayant un climat plutôt sec, accueillera les œuvres qui craignent l'humidité telles que les arts graphiques, les textiles liturgiques ou encore le métal. Les matériaux organiques quant à eux – bois, cuir – seront exposés dans une pièce avec un faible taux d'humidité. L'ultime but de ce déménagement est de prolonger la vie des œuvres aussi longtemps que possible pour les transmettre aux générations futures.

Conservateurs-restaurateurs, techniciens de conservation, régisseurs, responsables des collections, du récolement et de la documentation... un chantier de cette ampleur fait appel à des personnes aux compétences multiples, d'où l'intérêt de croiser les savoir-faire. L'équipe opérationnelle du chantier se compose de 10 personnes, toutes qualifiées pour travailler sur les collections publiques patrimoniales et ayant l'expérience de ce type de projet. Aucun doute, les œuvres du musée sont entre de bonnes mains !

1 Identification et pointage sur le registre d'inventaire



2 Déménagement

Conditionnement/emballage ➔ transport ➔ réception et constat d'état
➔ redéploiement ➔ stockage



Autour de l'exposition

« C'est quoi ce chantier ?! »

Installé dans une des salles du musée, le chantier est en partie « ouvert » pour que le public suive son déroulement et y observe les différents professionnels en action. Des dispositifs ludiques au sein du parcours permettent même de toucher les matériaux et de se glisser dans la peau d'un restaurateur d'œuvre. Ainsi, vous saurez tout (ou presque) sur l'envers du décor !



Exposition visible tous les jours de 14h à 18h, sauf les mardis, jusqu'au vendredi 11 novembre 2022.

Tarif plein : 5 € / Tarif réduit : 2,50 €. Gratuit pour les moins de 26 ans.

Conférence : mardi 8 novembre, à partir de 19h.

« Ce chantier de grande envergure représente un jalon historique dans l'histoire du musée et de ses collections. Il s'agit d'un projet qui a nécessité une longue préparation, mobilisant les différents métiers représentés au sein du musée et justifiant de faire appel à des experts. Cette exposition est précisément l'occasion de mettre en lumière des objets et des savoir-faire méconnus, d'échanger avec le public sur les missions fondamentales d'un musée ».

Marion Roux-Durand,

directrice des affaires culturelles et patrimoniales de Crépy-en-Valois et du Musée de l'archerie et du Valois.



Pour tout savoir sur les coulisses du chantier, suivez la web-série sur les pages YouTube et Facebook du Musée de l'archerie et du Valois.

Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois : 20 ans déjà !

Samedi 12 novembre 2022, la SHAV soufflera ses 20 bougies à l'Hôtel d'Orléans. Retour sur l'histoire de l'association qui met en lumière le patrimoine du Valois.

Il était une fois...

Créée en 2002 par Aurélien Gnat, archéologue et premier président de l'association, Claude Laisier, à l'époque Adjoint au maire aux affaires culturelles et Christelle Durussel, en charge des archives de la Ville, la SHAV se réunit au départ à la mjc pour proposer un cycle de conférences. Aujourd'hui, l'association compte pas moins de 75 adhérents et propose des activités variées : des communications qui ont la particularité d'entrer dans une éducation populaire et de s'adresser à tous, des sorties (visites de monuments historiques, musées...) et une publication annuelle « Histoires du Valois », disponible depuis 2012 dans plusieurs points de vente du Pays de Valois. Parmi les temps forts de ces 20 dernières années, on retiendra le « Colloque Saint-Arnoul » en 2008 à l'occasion du millénaire de la fondation de l'abbaye, la sortie chargée d'émotion à Verdun en 2014 et le 15^e anniversaire de la SHAV en 2017 avec un cycle de communications consacré au territoire du Valois et à ses personnages illustres.

« Pour une société d'histoire, 20 ans, c'est encore très jeune ! Mais ce qui va faire la longévité de la SHAV, c'est l'ambiance qui règne au sein de l'association. Il y a un intérêt commun, celui de faire vivre la société, et une passion commune, l'histoire du Valois qui est très riche », explique Éric Dancoisne, Président de l'association.



Le programme des 20 ans

Samedi 21 novembre, les visiteurs pourront découvrir tout au long de la journée une exposition de photographies de Crépy-en-Valois réalisée par Fabien Chardavoine et assister l'après-midi à des communications sur le thème « Habiter le Valois, hier et aujourd'hui ».

➔ Rendez-vous à l'Hôtel d'Orléans, 17 rue Jeanne d'Arc. Accès libre de 9h à 18h.

Qui est Fabien Chardavoine ?

Photographe associatif pendant 11 ans et photographe d'art depuis 9 ans, Fabien Chardavoine est tombé amoureux de Crépy-en-Valois et de son histoire lorsqu'il y a posé ses valises en 2020. Passionné d'histoire et d'archéologie depuis l'enfance, c'est tout naturellement que le photographe rejoint la SHAV en tant que membre de l'association. Avec son objectif, il s'attache à sublimer les paysages et les monuments historiques de la cité de l'archerie.



➔ Vous souhaitez rejoindre la SHAV ? Contactez Éric Dancoisne au 06 15 10 07 22. Adhésion : 15 € (individuelle), 20 € (par couple), demi-tarif pour les étudiants.

Petite Enfance :

un nouvel équipement
au service des tout-petits





Pour répondre aux besoins de la population, la Ville a lancé un projet de construction d'une Maison de la Petite Enfance. Un lieu unique regroupant les formules d'accueil de la Petite Enfance pour continuer de répondre aux nécessités de garde de tous les petits Crépynois. Décryptage.

Des modes de garde centralisés

Pour accueillir les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation, il existe aujourd'hui 3 structures d'accueil (Multi-Accueil, Crèche Familiale, Halte-Jeux). Que le mode de garde soit individuel, collectif ou familial, les demandes d'accueil passent par un guichet unique : le Relais Petite Enfance.

● La Crèche familiale

Maison de l'Enfance, 1 cours Foch (RDC)

Les 17 assistantes maternelles de la Crèche familiale sont employées par la collectivité. Elles proposent un accueil individuel à domicile et bénéficient de temps d'accueils collectifs à la Maison de l'Enfance. Elles sont encadrées par l'équipe de la Crèche familiale.

● Le Multi-Accueil

Maison de l'Enfance, 1 cours Foch (1^{er} étage)

La structure Multi-Accueil propose un accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel au sein de la Maison de l'Enfance. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h et accueille jusqu'à 25 enfants.

● La Halte-jeux

7 rue Claude Debussy

Située au cœur du quartier Kennedy, la Halte-jeux propose également un accueil collectif, occasionnel ou régulier, pour 12 enfants. Les réservations s'effectuent au mois en fonction des besoins des familles et des possibilités d'accueil de la structure.

La Halte-Jeux n'ayant pas vocation à déménager pour continuer de couvrir les besoins du quartier, la Maison de la Petite Enfance permettra de rassembler les structures actuelles de la Maison de l'Enfance. Le nouvel équipement sera ainsi constitué de plain-pied avec un étage technique sur une surface totale de 870 m² avec des espaces communs d'accueil, d'activités et de jeux.

Le rez-de-chaussée sera composé d'une crèche familiale et du Relais Petite Enfance comprenant une salle de jeux, un espace de stockage ainsi que des bureaux administratifs. Puis, un multi-accueil constitué de bureaux administratifs, d'une cuisine, d'un espace de stockage, d'une buanderie, de quatre grandes salles de vie de 50 m² chacune avec des dortoirs de 20 m².

Un site dédié

La future Maison de la Petite Enfance sera située au 6 rue Hubert Francolin. Un site particulièrement en accord avec le programme urbain puisqu'il s'agit d'un espace dédié aux équipements publics dont les accès pour le passage des familles sont déjà existants. Proche du gymnase Gérard de Nerval, du stade PI XI et du groupe scolaire Vassal-Prévert, le nouveau bâtiment sera accessible en voiture depuis la rue Hubert Francolin. Le site comprend notamment un parking existant de 23 places auquel vont s'ajouter 5 places de stationnement dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR), proche de l'entrée. Il est également desservi par la ligne 1 du Cypre, arrêt «Hôtel de Ville».

À l'Est du site, une zone préservée pourra accueillir un futur restaurant scolaire.



Un équipement moderne et durable



Dans le cadre d'un concours, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Groupement D'Architectes GD'A. Le projet a été conçu pour répondre à la fois aux besoins de l'enfant mais également aux règles du Plan local d'urbanisme (PLU). Il ne faut pas oublier que la future Maison de la Petite Enfance se situe dans le périmètre visuel de l'église Saint-Thomas.

À ce titre, Pauline Renet, architecte et cheffe de projet, s'est rendue dans les structures existantes (Maison de l'Enfance, Halte-jeux) afin de visualiser et d'échanger avec les usagers sur leurs habitudes pour peaufiner le projet. « Le bâtiment offrira l'image d'un ensemble de petites maisons. Il sera divisé en plusieurs petits volumes à deux pentes qui rappelleront la proximité du quartier résidentiel et permettront à l'équipement de s'intégrer délicatement dans l'environnement ». Les façades mêleront ainsi style traditionnel (toiture ardoise et façade en pierres collées) et contemporain (toiture et façade en zinc).

Pour apporter une touche chaleureuse au bâtiment, les baies extérieures seront en bois et une sculpture dédiée aux enfants permettra de donner une identité visuelle au bâtiment. Une construction qui s'inscrit dans une logique de développement durable grâce à des choix de matériaux raisonnés et non polluants pour la santé des tout-petits.



EN CHIFFRES :

3 PÔLES :

- MULTI-ACCUEIL
694 m² - 50 places
- CRÛCHE FAMILIALE
156 m² - 60 places
- RELAIS PETITE ENFANCE
20 m²



Un chantier prévu pour 2023

Avant d'accueillir le chantier, le site doit faire l'objet d'aménagements. D'ici la fin de l'année, la maison existante à l'Ouest du site sera démolie. Les travaux débuteront au premier semestre 2023 pour une livraison en 2024.

LE COÛT TOTAL DU PROJET
(maîtrise d'œuvre + travaux) est estimé à
2 749 900 € TTC

Un coût qui pourrait être revu à la hausse en fonction de l'évolution des prix, actuellement défavorable. Pour ce projet, plusieurs partenaires financiers sont sollicités : la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil départemental de l'Oise et l'État à travers la Dotation de Soutien à l'Investissement local. Afin de réduire le reste à charge pour la commune, le montant des subventions demandées a été porté à son maximum, soit 76 % du coût HT du projet.

En lien avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la communication entre les bureaux, les espaces de change, les points d'eau et l'affichage ont été étudiés de très près. « Les volumes situés au-dessus des salles de vies et de la salle de jeux sont utilisés toute hauteur afin d'offrir un espace intérieur aéré et lumineux, propice à la qualité de vie des enfants et du personnel », précise l'architecte. Les différentes salles de vie et de jeux seront tournées vers un même espace de jeux. Il pourra donc être modulable et séparé en espaces de jeux différenciés ou mutualisés entre les différentes sections. Cet espace de jeux est tourné vers le stade pour assurer une continuité de la vue avec des espaces délimités en extérieur pour assurer la surveillance des petits.

Les portes de chaque salle de vie donneront sur une aire extérieure avec sol amortissant, le reste de l'espace sera constitué de pelouse et de plantations. Une aire plus centrale permettra d'implanter des jeux extérieurs. Le bâtiment s'insérera en limite de voie publique et les espaces enherbés conservés seront soigneusement fleuris pour mettre en valeur la façade de l'équipement public.

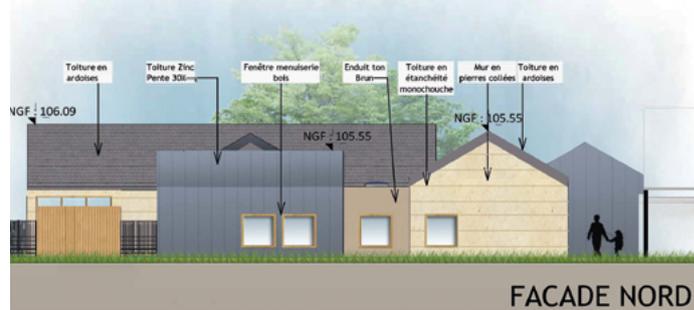
Engagée depuis plus de dix ans dans la transition écologique, la ville de Crépy-en-Valois est soucieuse de la gestion de ses eaux pluviales. Ainsi, dans le cadre de cette construction, une cuve enterrée de récupération des eaux de pluie sera mise en place. Elle permettra aux services techniques de la mairie de s'approvisionner en eau selon leurs besoins, à proximité immédiate du centre-ville.

Le système constructif de la Maison de la Petite Enfance sera mis en œuvre dans le respect des exigences de la réglementation thermique.

En termes d'énergies renouvelables, des panneaux photovoltaïques installés à l'arrière du bâtiment viendront compléter le projet. En ce qui concerne le chauffage au gaz, le choix s'est porté sur un plancher chauffant dans les salles de vie pour le confort de tous.

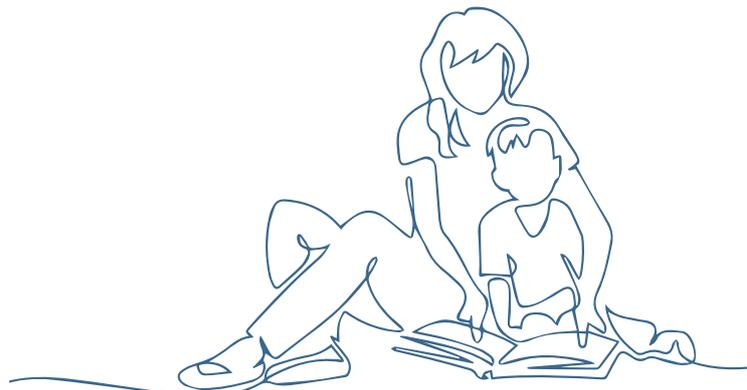
RÉGLEMENTATION THERMIQUE

Le bâtiment est l'un des secteurs clé pour lutter contre le réchauffement climatique. Il représente 43% des consommations énergétiques nationales, soit 660 TWh, et près de 25% des émissions de CO₂. Un des leviers d'action pour agir consiste à travailler sur la construction de bâtiments neufs en imposant des normes énergétiques plus sobres. Pour atteindre cet objectif, le plafond de 50kWhép/(m².an), valeur moyenne du label « bâtiments basse consommation » (BBC), est la référence dans la construction neuve.



“ En tant qu'ancienne Adjointe à l'Éducation, je suis ravie de voir que le projet qui a fait l'objet de nombreuses réflexions se concrétise. Investir dans une Maison de la Petite Enfance, c'est donner à nos enfants toutes les chances de réussir. Ce lieu d'accueil vient compléter le cercle familial pour le développement et l'épanouissement des générations futures avant leur entrée à l'école.

Virginie Douat,
Maire de Crépy-en-Valois.





Un nouveau lieu de vie pour les amphibiens

Dans le cadre du label Refuge pour la Biodiversité octroyé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), un nouvel aménagement a vu le jour au parc de Géresme.



Mardi 4 octobre dernier, une seconde mare a été creusée, une nouvelle fois par les élèves de l'Institut Charles Quentin, sous la houlette de leur professeur Arnaud Jacquet et du service Environnement de la Ville. But de l'opération : offrir aux insectes, amphibiens et autres mammifères vivant dans le parc un nouveau lieu de vie et de reproduction aux caractéristiques différentes de ce qui existe déjà à Crépy-en-Valois.

Armés de leurs pelles et bêches, Antoine, Evan, Toni et Vince se sont attelés à créer deux bassins aux formes étudiées pour multiplier les habitats, reliés par un petit canal. Cette forme particulière permettra de diversifier les espèces accueillies et maximiser l'impact positif pour la biodiversité.



Pendant la journée qu'a duré le chantier, ils se sont relayés autour de la future mare avec les conseils du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de l'Oise (CPIE). Ils ont donc pris la suite de leurs camarades venus l'an dernier creuser la première mare du parc et qui reviendront en assurer l'entretien et participer à des suivis naturalistes, notamment celui des amphibiens.

« Nous sommes satisfaits de ce partenariat puisqu'il est à bénéfice réciproque » avance Arnaud Jacquet. « Les élèves apportent leur aide à des actions favorisant la biodiversité sur la commune et nous y trouvons là des supports pédagogiques pour illustrer les cours théoriques ». Enthousiastes et curieux, ils n'ont pas manqué d'interroger les services de la Ville sur les possibilités de stage et les autres aménagements réalisés à Crépy-en-Valois.



M. Jacquet abonde : « La formation en bac professionnel s'adresse à des élèves qui ont déjà une idée bien précise de ce qu'ils veulent faire dans la vie active. Le bac professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune dispensé à l'Institut Charles Quentin regroupe ainsi des jeunes passionnés de nature qui veulent en faire leur profession et travailler plus tard dans le domaine de la sauvegarde des milieux naturels ou la gestion des espaces forestiers. »

La relève est assurée.



Sécurité des familles : une priorité pour la mjc centre social

Cette année, la mjc centre social s'est lancée le défi de lutter contre les accidents domestiques et de la route en sensibilisant les familles au travers de différentes actions.

On ne naît pas parent, on le devient ! Pour vous accompagner dans la parentalité, vous pouvez compter sur l'équipe des professionnels de la mjc centre social et de leurs partenaires. Et parce que la sécurité à tout âge est au cœur des préoccupations d'un foyer, l'équipe du centre social vous propose une série d'ateliers pour vous informer et vous former en famille.

Rencontre avec le nouveau directeur de la mjc centre social



Je m'appelle Mounir Mokrane et je suis Crépynois. Auparavant, j'occupais les fonctions d'animateur à la mairie de Villers-Saint-Paul et à l'hôpital de Clermont. Je travaille à la mjc depuis 2003 et j'ai repris le flambeau de Maryse Léardi en tant que directeur en janvier 2022.

Il est très important pour mon équipe et moi d'innover sur de nouvelles actions et d'aborder des thématiques fortes comme la sécurité afin de sensibiliser petits et grands aux gestes qui sauvent et réduire les risques d'accidents. Le lien que nous tissons avec les familles nous permet d'être à l'écoute de leurs besoins et de s'en inspirer pour développer notre programmation. Cette proximité, c'est ce qui fait la richesse de la mjc centre social.

Découvrez le programme et rendez-vous au deuxième étage de l'Espace Rameau !

➔ Exposition « Prudent contre les accidents » Du mardi 15 au mercredi 30 novembre 2022

Petits et grands exploreront les dangers dans la maison et apprendront comment les éviter.

Une exposition en partenariat avec la MAIF, proposée aux scolaires de 3 à 6 ans et au public.

Gratuit. Sur réservation au 03 44 87 13 13.

➔ Atelier familles « Lutter contre les accidents domestiques »

Samedi 26 novembre 2022 de 9h à 12h

Apprenez à reconnaître les risques d'accidents domestiques et découvrez les gestes qui sauvent avec PDV Formation Conseil

et Expertise pour venir en aide à une personne victime d'un étouffement, d'un saignement abondant ou d'une chute brutale, sachez alerter, faire alerter...

Parents et enfants à partir de 6 ans.

Tarif spécial : 8 € par famille.

Ouvert aux adhérents et aux non adhérents à la mjc.

Sur réservation au 03 44 87 13 13.

➔ Atelier familles « Citoyen sauveteur » Samedi 4 mars 2023 de 9h à 12h

Découvrez les gestes qui sauvent avec PDV Formation Conseil et Expertise et obtenez votre diplôme de « Citoyen sauveteur ». Apprenez à prendre en charge une victime présentant une hémorragie, un malaise, un trouble de la conscience, un arrêt cardiaque et formez-vous à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE)

Parents et enfants à partir de 6 ans.

Tarif spécial : 8 € par famille.

Ouvert aux adhérents et aux non adhérents à la mjc. Sur réservation au 03 44 87 13 13.

➔ Atelier familles « Je prends soin des autres et de moi » Samedi 13 mai 2023

De 14h à 16h : Atelier senior « La clé Senior ».

Les personnes de plus de 60 ans pourront actualiser leurs connaissances sur le code de la route, apprendre les nouvelles règles de conduite, les nouveaux panneaux, l'éco-conduite et quelques notions d'entretien et de sécurité à bord du véhicule. Durant cet atelier en partenariat avec la MAIF, les participants pourront aussi faire contrôler leur vue, leur audition et leurs réflexes.

Gratuit. Sur réservation au 03 44 87 13 13.

De 14h à 17h : « Sécurité routière »

Découvrez les gestes de premiers secours routiers avec PDV Formation Conseil et Expertise. Apprenez à protéger, prévenir, repérer et supprimer les dangers sur la route, déceler une urgence vitale et alerter. Découvrez comment agir face à une victime consciente ou inconsciente lors d'un accident de la route et la secourir.

Parents et enfants à partir de 6 ans.

Tarif spécial : 8 € par famille.

Ouvert aux adhérents et aux non adhérents à la mjc.

Sur réservation au 03 44 87 13 13.

➔ Plus d'informations sur www.mjc-crepyenvalois.com/centre-social



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

COMMUNICATION, QUAND TU NOUS TIENS...

Ces derniers temps, notre Ville de Crépy-en-Valois a fréquemment eu les honneurs de la presse. C'est toujours un privilège pour un concitoyen de voir sa ville dans les colonnes de la presse locale et sur Internet. Il est tout aussi important pour une Ville d'avoir un retour des habitants sur ses actions, notamment sur les réseaux sociaux. Mais certains d'entre eux, provocateurs, ont plus que manqué de tact. Chacun est libre de s'exprimer mais la citoyenneté est une chose que l'on se doit de respecter. La manière de faire passer le message doit être pédagogique et comme l'adage le dit : « *ne te comporte pas envers autrui comme tu ne voudrais pas que l'on se comporte avec toi* ». D'autant plus que ces messages sont lisibles par tous, petits et grands.

En ce qui concerne la communication de notre ville envers les Crépynois, elle se doit de respecter un certain nombre de codes et une ligne éditoriale. À ce titre, nous travaillons actuellement en concertation avec les élus de la commission communication pour engager une réflexion autour du *CrépyMag&Infos*.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

Texte non transmis dans les délais impartis.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT & J. CARREL-TORLET

Vers une densification planifiée

Nous vous avons déjà sensibilisés sur le projet « pôle gare » qui va profondément modifier notre ville dans les prochaines années. Il s'inscrit globalement dans le projet urbain, puisqu'il se poursuit jusque sur la zone industrielle mêlant activités de bureaux et logements.

Notre vigilance donc doit rester toujours aussi forte.

Aujourd'hui, la maîtrise d'ouvrage est principalement portée par la direction de la communauté de communes qui paraît seule maître à bord. La Maire fait confiance aux cabinets d'experts et acquiesce mollement le projet.

Notre vision est différente.

Nous sommes aussi les représentants des habitants. Que souhaitez-vous pour notre ville ? Une ville avec plus d'immeubles, plus de circulation, avec des structures de loisirs dispersées, des infrastructures sous dimensionnées et vieillissantes ?

Ce projet qui devrait être équilibré et mesuré doit nécessairement faire l'objet de plus de concertation avec nous, et surtout avec vous.

TEXTE DE P. FAYOLLE

(CONSEILLER MUNICIPAL AYANT DÉCLARÉ NE PAS APPARTENIR À LA MAJORITÉ MUNICIPALE)

Je souhaite partager avec vous ma reconnaissance pour les agents de notre ville.

Alors que les élus se mettent en avant, jamais on ne met publiquement la lumière sur le rôle essentiel des agents. Alors qu'il est si difficile, partout en France, d'obtenir des papiers d'identité, du fait de délais administratifs, les agents du service de la population œuvrent, sans grande reconnaissance, pour le bien de tous. Sachons que leur efficacité est reconnue dans le département. Les agents des services techniques, sont immanquablement au rendez-vous pour accompagner les événements (forum, course de caisses à savon, Crépy-plage, etc), remettre en état l'espace public après les marchés ou les intempéries, et embellir notre ville.

La police municipale est à votre écoute pour vos tracas du quotidien.

Alors bien sûr, il se peut que vous estimiez l'efficacité des uns ou des autres insuffisante. Votre attente est bien sûr légitime puisqu'il s'agit de l'utilisation de l'argent public, mais souvent votre ressenti est la concrétisation de priorités politiques de la part de la Maire et de son Conseil.

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Les responsables de la CCPV et la ville de Crépy ont décidé de coller des affiches représentant des visages du pays du valois, en ne tenant pas compte de la pollution engendrée par la colle utilisée sur nos arbres pourtant qualifiés de remarquables pour certains.

Bien sûr après les critiques reçu de toutes parts, ils ont envoyé des agents pour décoller et essayer de nettoyer les troncs en grattant les écorces et ont donc fragilisé un peu plus les arbres déjà fatigués par la sécheresse de l'été.

Au delà de la stupidité de l'opération, je me demande ce qui se passe dans la tête de nos élus de la majorité; comment, au moment où tout le monde souffre de l'augmentation des prix de l'énergie, et de l'inflation qui n'est toujours pas répercutée sur les salaires, peuvent-ils dépenser 50.000 euros pour ce genre d'opération, c'est vraiment se foutre du peuple qu'ils « soit disant » représentent. C'est une honte de la part du président de la CCPV et de la Maire de Crépy de dépenser l'argent des Crépynois de cette façon, il aurait été plus judicieux de l'utiliser pour aider les plus fragiles.

Aide à l'installation d'un boîtier bioéthanol



Le Conseil départemental de l'Oise encourage la mobilité durable. Il est possible de bénéficier d'une aide forfaitaire de 300 € pour convertir sa voiture particulière essence au bioéthanol avec l'installation d'un boîtier E85 homologué.

Cette aide est attribuée aux particuliers, sans condition de ressources, à raison d'une aide par foyer fiscal. La pose du boîtier E85 homologué doit être effectuée par un installateur agréé qui se situe dans l'Oise.

➔ Retrouvez toutes les conditions sur www.oise.fr

RENDEZ-VOUS

➔ 12 NOVEMBRE À 15H30

📍 **Bar-tabac Le Commerce**

Café-philos « Peut-on concevoir la liberté et l'égalité sans la fraternité ? » par Maurice Labasque.

Organisé par Les petits socratiques. Accès libre.

➔ 12 ET 13 NOVEMBRE À 15H

📍 **Salle Jules Michelet**

Championnat de France jeunes d'échecs (phase départementale).

Entrée gratuite.

➔ 16 NOVEMBRE DE 15H À 17H

📍 **Bar-tabac Le Commerce**

Café mémoire. Organisé par France Alzheimer & Maladies apparentées Oise. Accès libre.

➔ 19 NOVEMBRE

📍 **mjc centre social (Espace Rameau)**

10h30 : Spectacle « Bric & Broc » par la Waide Cie.

À partir de 1 an et jusqu'à 4 ans.

Gratuit. Sur inscription au 03 44 87 13 13.

14h et/ou 15h30 : L'atelier des bricolos.

Construction et initiation au sound painting.

Un adulte et un enfant, à partir de 5 ans (8 €).

Sur inscription au 03 44 87 13 13.

➔ 19 NOVEMBRE À 10H

📍 **Médiathèque**

Petit-déjeuner lecture

À partir de 18 ans. Accès libre.

➔ 19 NOVEMBRE À 15H

📍 **Médiathèque**

Rendez-vous BiblioGeek

À partir de 8 ans. Sur inscription au 03 44 87 92 53.

➔ 25 ET 26 NOVEMBRE

📍 **Salle des fêtes**

Vente de cadeaux de Noël. Au profit des enfants malades ou en situation de handicap. Organisée par Inner Wheel.

De 14h à 18h le vendredi / de 10h à 18h le samedi.

Entrée libre.

➔ DU 26 NOVEMBRE AU 27 MAI

📍 **Médiathèque**

Prix Mang'Ados

Pour les 12-17 ans.

ÉVÉNEMENTS

➔ 19 NOVEMBRE À 20H30

📍 **centre culturel mjc**

Concert de musiques actuelles (métal).

MACHOs / Rave On Binary / Tiwaz

À partir de 15 ans.

Tarif normal : 16 €. Tarif réduit : 11 €. Réservation au 03 44 39 63 18.

➔ 2 ET 3 DÉCEMBRE À 20H30

📍 **centre culturel mjc**

Théâtre musical – Humour

MARIÂJ EN CHØNSONS

Blønd and Blønd and Blønd

À partir de 12 ans. Tarifs spéciaux : 20 € et 15 €.

Réservation au 03 44 39 63 18.

➔ 3 DÉCEMBRE

📍 **Médiathèque**

Grande braderie. Accès libre de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

SUIVEZ-NOUS :



www.crepyenvalois.fr

*Agenda sous réserve de modifications.

HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc

BP 30337

60803 Crépy-en-Valois Cedex

Ouvert : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Tél. : 03 44 59 44 44.

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.

MAISON DE RESSOURCES FRANCE SERVICES

24 avenue du président John Kennedy

Tél. : 03 64 23 00 53.

Mail : maisonderessources@crepyenvalois.fr

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 13h-17h30

Jeudi : 13h30-19h

Vendredi : 13h30-17h30

GENDARMERIE

9 avenue des Érables.

24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h. Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons.

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.

Mail : police@crepyenvalois.fr

Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE

CENTRE DE SANTÉ DU VALOIS

20 avenue de Senlis

Tél. : 03 44 87 11 33

* PHARMACIES DE GARDE

Numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain

24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00

Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

INFIRMIERS

* Maison médicale

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois. Tél. : 03 44 39 53 93

* 53 rue Saint-Lazare

Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49
Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79
adeline.deglos.idel@gmail.com

* 1 avenue Sadi-Carnot

Tél. 03 44 94 07 36
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48

* 16 ter rue Jean Jacques Rousseau

Tél : 03 44 87 07 31
Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44
Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

* 13 rue André-Marie Ampère

Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56
Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

* 7 avenue Pasteur

Amandine Carpentier-Marot
Mobile : 06 17 38 44 06
Laëtitia Poupert - Mobile : 06 49 77 29 35

* 1 place de la gare, résidence Alexandrina

Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.
Mobile : 06 03 27 94 22
scminfirmierstaze@gmail.com

Je booste mon pouvoir d'achat,
je consomme local...

...pour les fêtes !

2 € ACHETÉS
=
1 € OFFERT*

*JUSQU'À 20 € OFFERTS



À partir du 1^{er} décembre

**GAGNEZ DES BONS
D'ACHAT BEEGIFT**

en participant au
calendrier de l'Avent
sur la page Facebook

 **VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS**

LA VILLE SOUTIENT SES COMMERCANTS

Par exemple, vous dépensez 20 € de bons d'achat Beegift, la Ville vous offre un chèque cadeaux de 10 €.

**BONS D'ACHAT EN VENTE SUR
WWW.BEEGIFT.FR**



**CRÉPY
en
VALOIS**
MODERNITÉ
& TRADITION